



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE  
"COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

\*\*\*\*\*

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

\*\*\*\*\*

**BUREAU SYNDICAL**

**SÉANCE du MERCREDI 29 MARS 2023 à 18 H 30**

Nombre de délégués : 30

Date envoi et affichage  
de la convocation : 23 mars 2023

Présents à la séance : 18

Compte-rendu de la séance :  
30 mars 2023

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le bureau syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé à la salle du Parc de Chocques, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 23 mars 2023.

Étaient présents : les membres du bureau syndical : MM. GIBSON, HENNEBELLE, CARRE, MASSART, Mme MULLET, MM. MALBRANQUE, OGIEZ, Mme CLEROT, MM. CARAMIAUX, LECOMTE, JOMBART, COQUERELLE, MICHALSKI, BELLAMY-FERAND, JURCZYK, Mme MEYFROIDT, MM. CHRETIEN, TASSEZ.

A donné pouvoir : Mme DUBY à M. JURCZYK.

Excusés : Mme LEFEBVRE, M. DOUVRY, Mme DUBY, MM. DELORY, DELANNOY.

Madame Catherine CLEROT, déléguée de la commune de Gosnay, ayant été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

M. Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

**Bureau Syndical du 29 Mars 2023**

**Code Service : 001  
BC**

**6 - 02 SERVICE ENFANCE JEUNESSE - COLONIES DE  
VACANCES - CONTRAT « COLONIES » AVEC LA CAF DU  
PAS-DE-CALAIS - SIGNATURE D'UN AVENANT**

*Par délibération du 15 décembre 2021, le Bureau syndical a autorisé le Président ou le Vice-président délégué à signer une convention pour le développement et l'amélioration des « centres de vacances » appelé « contrat colonies » avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais pour l'organisation de 400 séjours par an.*

*Considérant la hausse de la fréquentation depuis 2022, le SIVOM de la Communauté du Béthunois a sollicité de la CAF, l'augmentation du nombre de séjours accompagné. La CAF a décidé de fixer à 410 le nombre de séjours pour l'année 2023.*

*Après avis favorable de la Commission Jeunesse du 13 mars 2023 et avis favorable de la Commission Administration Planification et Finances du 22 mars 2023,*

*Monsieur le Président invite le Bureau Syndical à l'autoriser ou à autoriser le Vice-Président délégué à signer l'avenant à la convention « Contrat Colonies » pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 avec la Caisse d'Allocations familiales du Pas-de-Calais, portant le nombre de séjours accompagné à 410.*

**ADOPTÉ**

---

Fait en séance les jours, mois et an que dessus

"Suivent les signatures"

Pour extrait conforme



Signé par : Pierre

Emmanuel

GIBSON

Date : 31/03/2023

Qualité : Président